

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[191_Lettres du duc d'Aumale à François Guizot : août 1847 - janv. 1848](#)[Item](#)[Alger, le 5 janvier 1848, Henri d'Orléans à François Guizot](#)

Alger, le 5 janvier 1848, Henri d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Henri d' (duc d' Aumale) (1822-1897)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Présidence du Conseil](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1848-01-05

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote19, AN : 163 MI 42 AP 191 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Henri d' (duc d' Aumale) (1822-1897), Alger, le 5 janvier 1848, Henri d'Orléans à François Guizot, 1848-01-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8549>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionAlger (Algérie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

Gouvernement Général
de l'Algérie.
Cabinet.

Alger, le 9 janvier 1831

Monsieur le Président du Conseil,
J'ai l'honneur de vous adresser le copie d'une
Dépêche dans laquelle je soumetts à Monsieur le
Président de la guerre mon opinion sur la question
du port d'Alger. Je me dois me prononcer dans
une question aussi grave et qui a forcément à sa
suite l'opinion publique. L'opinion de la
Commission est aujourd'hui de savoir si l'on fera le
Port avant le rade ou le rade avant le Port. Je me
suis prononcé pour le port avant le Rade. Indépendamment
des considérations administratives et
financières qui ont motivé mon opinion, il en est
une d'un autre ordre qui m'a pas peu influé sur ma
décision: je veux dire l'urgence plus conforme à
la politique du Gouvernement, je veux que le Rade
de l'Algérie ne soit terminé en quelque sorte plus
spécialement Algérien que celui de la rade, et qu'il
ne soit pas le résultat d'un projet de rade d'Algérie.

A Monsieur

Le Président du Conseil

Les susceptibilités espagnoles.

On dit beaucoup que les Espagnols veulent occuper le Japon, et ne font pas sans quelques dommages pour nous. Il y en a quelques-uns dans les intentions du Gouvernement à l'égard de cette affaire. Ce n'est point par conséquent dans le traité de Pékin, je n'ai pu avoir aucune mesure qui puisse nous engager en rien. Je me suis borné à envoyer provisoirement le Délégué pour en avoir des nouvelles. Si les Espagnols arrivent, et commencent l'attaque, sans aucune protestation, l'usage de la force humaine, qui travaillait à vaincre les résistances. Le Gouvernement restera parfaitement libre, mais pourra être de cette situation le point qu'il jugea convenable. On en a longuement conversé avec le Japonais, et l'on s'est occupé de politique et de commerce depuis lors. Le Délégué pour le Japon, Gato, était un homme fort bien instruit, et a conduit les diverses affaires;

Don Carlos de Ochoa

2
La province va très bien. Il est, je crois, désirable
qu'il soit venu à Paris avec une bonne tranquillité.
Je pense que le Roi lui remettra, s'il ne l'a lui
à déjà envoyé, la plaque de grand officier. Enfi-
n, il donnerait beaucoup plus avant son beau-
-frère, M. de Montagnac, dit de Vaux. Je
serais heureux de voir accorder cette faveur à
cet officier qui est d'ailleurs, je crois, fort
méritant.

J'envoie aujourd'hui à M. de Montagnac
de la part de mes diennes propositions. Je
rappellerai à votre Excellence ce que je lui
disais dans ma dernière lettre, en appelant sur
ces propositions son bienveillant intérêt.

Veillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'assurance de tous les sentiments
avec lesquels je suis

Votre affectionné,
J. de Vaux